



Communications de la Municipalité

du 28 février 2017 au 2 mai 2017

La Municipalité décide

28 février 2017

Sonia Rihs, vice-syndique

De désigner Mme Sonia Rihs à la charge de Vice-Syndique jusqu'en juin 2018, conformément au tournus instauré.

4 avril 2017

Passeport Vacances, 9 - 10 et 11 août 2017

D'allouer au Passeport Vacances une subvention d'un montant de Fr. 50.- par enfant de la commune prenant part au passeport vacances.

2 mai 2017

Service du développement territorial, plan sectoriel Asile

D'informer le Service du développement territorial qu'elle souhaite lui faire part, dans le délai fixé au 5 mai 2017, de ses préoccupations quant au plan sectoriel Asile par lequel elle est concernée au niveau du Centre fédéral pour requérants d'asile (CFA) de Dailly, en particulier par la fiche d'objet SR-7. Il est fait mention au point d) Exploitation que "l'accessibilité toute l'année permettant le temps adéquat d'intervention des secours, l'organisation des transports et les coûts d'exploitation propres au site, sont à régler avec le canton de Vaud et la commune de Lavey-Morcles". A ce titre, elle émet quelques inquiétudes quant aux potentielles répercussions financières que le projet de CFA pourrait impliquer pour la commune.

La problématique de l'accès, voire du trafic induit, est un élément qui doit être appréhendé de manière exhaustive car la traversée de Morcles est un point très sensible, du fait de la configuration du site et des conflits auxquels elle a déjà été confrontée avec le trafic militaire.

Elle l'invite à considérer en particulier les impacts potentiels de la création d'un CFA à Dailly sur le village de Morcles. L'attractivité de Morcles, du point de vue de la tranquillité et de la qualité de vie que ses habitants apprécient, ne doit en rien être mise à mal par le projet de CFA.

D'autre part, elle tient à relever qu'actuellement la commune de Lavey-Morcles s'active à la révision de son plan général d'affectation. Dans ce contexte, elle reste dans l'expectative concernant la reconversion future du site militaire de Dailly, et en corollaire de celui de Savatan. Elle invite la Confédération à lui faire part de ses perspectives d'avenir de ce site militaire afin que les enjeux territoriaux soient coordonnés et maîtrisés sur l'ensemble du territoire communal.

Elle souhaiterait également que les mesures d'impact lors de l'établissement des plans détaillés englobent la commune de St-Maurice, qui sera immanquablement touchée.

Fanfare de Lavey, location du Chalet du Crêt

D'informer la Fanfare de Lavey que leur candidature a été retenue pour la location du Chalet du Crêt. Elle espère que cela leur permettra de réaliser leurs projets de camps musicaux et week-end musicaux extra-muros.

Association APPEL - location du Chalet de la Rosseline

D'informer l'Association APPEL que leur candidature a été retenue pour la location du Chalet de la Rosseline. Elle espère que cela leur permettra de réaliser de nombreux événements en famille pour le plus grand plaisir de leurs membres.

Michael Morisod, sapeurs-pompiers – nomination

D'informer M. Michael Morisod que les Conseils Municipaux de St-Maurice et Lavey-Morcles, sur préavis de l'Etat-major, l'ont promu au grade de Lieutenant du SDIS des Fortifications avec effet immédiat.

La Municipalité prend acte

7 mars 2017

Holdigaz SA, société Energiapro SA

D'une lettre de la société Holdigaz SA qui l'informe que le groupe Holdigaz a fondé la société Energiapro SA en août 2016. Cette dernière reprendra, dès le 1er avril 2017, les activités liées à la fourniture de gaz naturel pour l'ensemble des clients des sociétés gazières du groupe Holdigaz. Elle l'informe que simultanément une modification tarifaire entrera en vigueur. La Société du Gaz de la Plaine du Rhône à laquelle les installations de la commune sont physiquement raccordées conservera les activités techniques (extensions et maintenance du réseau de gaz naturel, prestations d'installations).

4 avril 2017

Rallye du Chablais, horaire et document

D'une lettre du Rallye du Chablais l'informant des heures de fermeture et d'ouverture des routes empruntées le samedi 3 juin 2017. Une reconnaissance du parcours se fera sur route ouverte conformément à la Loi cantonale sur les routes (LCR), les 27, 28 mai et 1er juin 2017.

2 mai 2017

Police cantonale, résultats contrôles radar

Des résultats des contrôles radar de la police cantonale effectué au dépôt militaire sis à Lavey-les-Bains.

Trois contrôles ont été réalisés :

- 505 véhicules contrôlés
- 5 conducteurs dénoncés

Le taux d'infractions est de : 0.99

